

Communiqué de presse  
Le 5 juin 2018

## 3 stations de l'Isère choisies pour expérimenter le dispositif du gouvernement "France Tourisme Ingénierie"

L'Alpe d'Huez, Les 2 Alpes et Villard-de-Lans font partie des 10 stations de montagne choisies pour expérimenter le dispositif mis en place par le gouvernement "France Tourisme Ingénierie". L'annonce a été communiquée ce lundi à Paris lors du comité de pilotage du tourisme, présidé par le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, avec à ses côtés, le secrétaire d'État, Jean-Baptiste Lemoyne, en présence de Chantal Carlioz, Vice-présidente du Département de l'Isère en charge du tourisme, de la montagne et des stations, présidente d'Isère tourisme et de Pierre Balme, Président de l'ANMSM Isère (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne) et maire des 2 Alpes.

Ce dispositif a été mis en place par le gouvernement pour accroître de 20% le montant annuel des investissements touristiques. Atout France en liaison avec la Caisse des dépôts et consignations et les services de l'Etat, apportera son appui à ce projet. Plusieurs axes d'expérimentation seront mis en oeuvre, pendant 18 mois, dont celui de la rénovation de l'immobilier de loisirs. Dans ce cadre, 13 stations de montagne et balnéaires, ont été sélectionnées parmi lesquelles figurent les 3 stations Iséroises. Elles bénéficieront de l'assistance technique de "France Tourisme Ingénierie" pour trouver et expérimenter des solutions globales quant à la rénovation de l'immobilier de loisirs. La caisse des dépôts financera les journées d'ingénierie que "France Tourisme Ingénierie" apportera aux stations sélectionnées. Des études seront subventionnées à hauteur de 30%.

Le dispositif de réhabilitation de l'immobilier de loisirs en montagne voté à l'unanimité l'été dernier par le Département de l'Isère, présidé par Jean-Pierre Barbier, a certainement contribué à l'obtention de ce résultat.

Etabli sur une durée de 3 ans il s'organise autour de 3 axes: l'animation locale, l'embellissement des stations et la rénovation des biens immobiliers. Le Département a missionné Isère tourisme pour assurer l'animation transversale du dispositif. Celle-ci consiste à fédérer les actions entreprises à l'échelle de l'Isère, assurer le lien entre les animateurs des territoires concernés pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, et à identifier les possibles difficultés rencontrées afin d'ajuster les outils proposés.

Légende photo : Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, entouré de Chantal Carlioz, Vice-présidente du Département de l'Isère en charge du tourisme, de la montagne et des stations, présidente d'Isère tourisme et de Pierre Balme, Président de l'ANMSM Isère (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne) et maire des 2 Alpes.

